



Cumul d'emploi fonction publique hospitalière

Par Andrea

Bonjour,

Je suis contractuelle dans la fonction publique hospitalière, bientôt stagiaire pour devenir titulaire.

Est il possible pour moi de devenir en plus auto entrepreneur ? J'envisage d'être prothésiste ongulaire en seconde activité mais je ne sais pas si j'en ai le droit?

Peut être que quelqu'un saurait m'éclairer ? Car je ne trouve pas de réponse sur internet.

Merci beaucoup